

CIRCUIT DE L'EAU

Balisage : rectangle bleu sur fond blanc – n°4

Longueur : 4,5 km

Durée : +/- 1 heure 45

Départ et arrivée :

Chaufontaine-Sources,
Maison Sauveur (Parc des Sources) - Au Gadot, 24.

Variation d'altitude :

Chaufontaine (Maison Sauveur) : 80 m
Ninane : 220 m

Degré de difficulté : † †

Parcours :

Après un détour au long de la Vesdre, la promenade conduit au principal captage d'eau thermale, la source Astrid, avant de redescendre à Chaufontaine par l'un des tracés les plus anciens de la commune. Le circuit proposé permet de découvrir les différents aspects de l'eau.

ITINERAIRE

De la **Maison Sauveur (1)** et en passant près du Pavillon **Fourmarier (2)**, gagner l'**Esplanade (3)** en franchissant le pont sur la Vesdre. Traverser l'Esplanade et passer sous le viaduc du chemin de fer. On arrive à un calvaire, début de la promenade de la **Nôle (4)** (du wallon « naule » qui signifie terrain humide). Prendre celle-ci à droite. Au cours du cheminement, on observera sur la droite, les établissements de « **Chaufontaine-Monopole (5)** ». Continuer à suivre ce chemin le long de la **Vesdre (6)** jusqu'à sa rencontre avec la route de Liège à Verviers. Avant de parvenir celle-ci, observer sur votre droite, la piscine communale et thermale dont le toit s'ouvre en bonne saison.

Prendre la route à droite, franchir le pont et traverser ensuite avec prudence la route pour continuer en face par la rue du Belvédère qui devient rapidement un chemin. Arrivé au **Belvédère (7)** d'où l'on découvre le site ancien du château de la Rochette occupé maintenant par une belle villa, ainsi que les approches de Trooz, prendre le chemin à gauche. Passer sur le **tunnel du chemin de fer (8)** et continuer vers l'Allée des

Soupirs qui longe le ruisseau. Suivre ce chemin pendant quelques centaines de mètres. Prendre ensuite à droite et gravir un chemin menant à la zone protégée de la **Source Astrid (9)**. La contourner par le haut et franchir la barrière pour l'atteindre.

Poursuivre le chemin en montée vers Ninane ou l'on ne manquera pas d'observer sur la gauche, les belles vues sur le **Bois-les-Dames (10)**. A hauteur du Nouveau Sart, un vaste panorama s'offre à nous vers l'horizon. Prendre sur la droite la rue du Centre du **village de Ninane (11)** jusqu'aux abords de la Place du Souvenir. Emprunter à droite les **Belles Promenades (12)** que l'on suit en descente jusque dans la vallée. En bas de la descente, on pourra découvrir sur notre droite, le site du « Source-O-Rama » qui présentera aux visiteurs, un parcours didactique et interactif sur le thème de l'eau thermale. Prendre à gauche pour rejoindre la Maison Sauveur.

TRANSPORTS EN COMMUN

Bus TEC

n° 31 Liège – Trooz (par la Vallée de la Vesdre)

n° 65 Liège – Beaufays – Ninane

(services limités de Beaufays à Ninane)

1. Maison Sauveur
2. Pavillon Fourmarier
3. Esplanade
4. Nôle
5. Chaufontaine-Monopole
6. Vesdre
7. Belvédère
8. Tunnel du Chemin de fer
9. Source Astrid
10. Bois-les-Dames
11. Village de Ninane
12. Les Belles Promenades

POUR EN SAVOIR PLUS

1. Voir promenade 2, note n° 1
2. Edifié en l'honneur du géologue Fourmarier (1877-1970), professeur de l'Université de Liège, sous la direction duquel une source d'eau chaude fut aménagée à cet endroit en 1962. On y voit une belle mosaïque, œuvre d'Anne Deglain, représentant des poissons, source de vie. Sur la façade du bâtiment, est fixée une dalle de grès portant l'indication « Source thermale Prince Albert de Belgique, 17 juin 1937 ».
3. Voir promenade Chaufontaine-Sources, note n° 3

4. Le chemin de la Nôle, d'une longueur de près de 700 mètres, suit le méandre de la Vesdre sur sa rive droite. Le terme Nôle, du wallon « naule » signifie un terrain humide.
5. On surplombe les dépôts de Chaufontaine-Monopole. Ceux-ci sont situés sur l'emplacement de l'ancienne école catholique créée en 1885 par Monsieur et Madame Philippe Grisard del Marmol. Une chapelle y fut construite l'année suivante. L'établissement, tenu en dernier lieu par les sœurs de Saint Vincent de Paul, compte encore 93 élèves en 1971. Mais peu après, il ferme ses portes et le bâtiment est repris et rasé par Chaufontaine-Monopole. C'est en 1924 que l'eau de Chaufontaine est conditionnée en bouteilles et commercialisée par la Société "Thermale Chaufontaine" sur la rive gauche de la Vesdre. En 1926, le Bourgmestre de l'époque, William Grisard décide de créer sa société de conditionnement d'eau de Chaufontaine "Cristal Chaufontaine", située sur la rive droite de la Vesdre, à l'emplacement de l'usine actuelle. Celle-ci absorbe la société "thermale Chaufontaine" en 1938 et porte désormais l'appellation "Chaufontaine Monopole". Aujourd'hui, la société Chaufontaine Monopole occupe un peu moins de 350 personnes et commercialise environ 200 millions de litres d'eaux et limonades dans différents pays européens.
6. La Vesdre prend sa source dans les Hautes Fagnes du Steinley, à une altitude de 625 mètres, non loin de la frontière belgo-allemande. Elle a un parcours de 72,5 km. La rivière fait partie du sous-bassin hydrographique de la Vesdre comprenant 22 communes. Sur le territoire de la commune de Chaufontaine, la Vesdre s'écoule suivant une direction générale Sud-Est - Nord-Ouest sur +/- 5 Km, entre les communes de Trooz et de Liège. Divers biefs attenants à la Vesdre y ont été aménagés (Parc d'Hauster, Laide Heid, etc.). Aujourd'hui, la Vesdre et l'Ourthe font l'objet de contrats de rivières définis par un protocole d'accord entre l'ensemble des acteurs publics et privés sur des objectifs visant à concilier les multiples fonctions et usages des cours d'eau, de leurs abords et des ressources en eau des sous-bassins hydrographiques (Contrat de rivière Vesdre : tél.: 04 361 35 33 - Fax: 04 361 35 23 / E-mail : crvesdre@tiscali.be).
7. Du promontoire du Belvédère, on découvre, dans un cadre de forêts, le site ancien du château de la Rochette, occupé maintenant par une belle villa, ainsi que les approches de Trooz et la ligne du chemin de fer Liège-Verviers.
8. La ligne de chemin de fer Liège-Verviers, commencée en 1839, a été inaugurée en 1843. Les deux faces du tunnel du chemin de fer ont été classées comme un monument remarquable en 1985.

9. La Source Astrid est située au cœur du site du Nouveau Sart. Un pavillon didactique présente, par un ensemble de panneaux explicatifs, l'origine et les particularités des eaux thermales et minérales de Chaudfontaine. Un robinet permet aussi d'apprécier l'eau à 36,6° captée à cet endroit. Le pavillon se visite en groupe sur demande au Royal Syndicat d'initiative ou à Chaudfontaine-Monopole. (Voir aussi la thématique sur les eaux minérales et thermales).
10. Voir promenade 3, note n° 5.
11. La communauté de Ninane est fort ancienne (vers 1266) et n'a donné lieu à la formation du bourg de Chaudfontaine qu'au début du XVIIIe siècle. Le village a été détruit par un incendie en mars 1859 et ravagé par une bombe volante en 1944. Quelques belles fermes et petites cours avenantes le caractérisent. L'église, consacrée en 1952, remplace l'ancienne (1881) dont la tour fut détruite en 1940 par l'Armée belge.
12. Ce chemin sinueux relie le village de Ninane (alt. 220 m) au village de Chaudfontaine (alt. 80 m). D'une longueur totale de 1250 m, ce chemin serpente sur 870 m à travers le bois repris comme site classé en 1986.

Les eaux minérales et thermales

Chaudfontaine constitue un site hydrogéologique exceptionnel où émergent des sources aquifères d'une qualité enviée de tous. Ces eaux circulent dans les calcaires du Frasnien (couche géologique) qui dessinent un anticlinal avec plongement axial vers l'Est. Dans la zone d'Embourg, ces calcaires affleurent en un périmètre bien circonscrit qui constitue la zone d'infiltration de la nappe alimentant sources et captages. Elle couvre quelques **300 ha**, soit un peu plus de 10 % du territoire communal. Aujourd'hui, cette zone correspond à la zone de surveillance pour la protection de l'aquifère thermo-minéral de Chaudfontaine.

L'eau infiltrée ne peut plus que s'enfoncer en profondeur dans le seul niveau perméable, le calcaire, ceinturé de terrains essentiellement schisteux et généralement peu perméables. Ce cheminement assure à l'eau une protection naturelle idéale. A la faveur de la rencontre d'une zone faillée, l'eau s'infiltré dans un plissement calcaire profond, pour atteindre une profondeur de **1400 à 1600 m** et une température de **52 à 55 ° C**. Ces conditions exceptionnelles de pression et de température favorisent évidemment les échanges minéraux. L'eau chaude de Chaudfontaine, unique dans le Bénélux et plus légère que l'eau froide, remonte par thermosiphon pour retrouver, après la zone faillée, la surface, où elle sourd (se dit de l'eau qui sort de terre) sous le lit de la Vesdre, à une température de +/- 37 à 38° C. Le trajet souterrain dure **60 ans** environ.